



FILIÈRE MEDICO-SOCIALE

CATÉGORIE B

1 - ASSISTANT TERRITORIAL MEDICO-TECHNIQUE

La grille indiciaire territoriale assistant territorial médico-technique décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent assistant territorial médico-technique selon le grade :

- Assistant médico-technique de classe supérieure
- Assistant médico-technique de classe normale

La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

Grille à venir

2 - ERGOTHERAPEUTE TERRITORIAL

La grille indiciaire territoriale ergothérapeute territorial décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent ergothérapeute territorial selon le grade :

- Technicien paramédical de classe supérieure
- Technicien paramédical de classe normale

2

La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

Grille à venir

3 - INFIRMIER TERRITORIAL

La grille indiciaire territoriale infirmier territorial décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent infirmier territorial selon le grade :

- Infirmier de classe supérieure
- Infirmier de classe normale

La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

3

Grille indiciaire du grade Infirmier de classe supérieure

Vérfié au 17/10/2020

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	518	445	1 an	2 085,28 €
2	542	461	2 ans	2 160,26 €
3	574	485	3 ans	2 272,72 €
4	607	510	3 ans	2 389,87 €
5	638	534	4 ans	2 502,34 €
6	665	555	4 ans	2 600,74 €
7	684	569	4 ans	2 666,35 €
8	707	587	-	2 750,70 €

Grille indiciaire du grade Infirmier de classe normale

Vérfié au 17/10/2020

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	389	356	2 ans	1 668,22 €
2	418	371	3 ans	1 738,52 €
3	442	389	3 ans	1 822,86 €
4	468	409	4 ans	1 916,58 €
5	498	429	4 ans	2 010,30 €
6	543	462	4 ans	2 164,94 €
7	587	495	4 ans	2 319,58 €
8	638	534	-	2 502,34 €

4 - MANIPULATEUR D'ELECTRORADIOLOGIE TERRITORIAL

La grille indiciaire territoriale manipulateur d'électroradiologie territorial décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent manipulateur d'électroradiologie territorial selon le grade :

- Technicien paramédical de classe supérieure
- Technicien paramédical de classe normale

4

La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

Grille à venir

5 - MASSEUR-KINESITHERAPEUTE TERRITORIAL

La grille indiciaire territoriale masseur-kinésithérapeute territorial décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent masseur-kinésithérapeute territorial selon le grade :

- Technicien paramédical de classe supérieure
- Technicien paramédical de classe normale

5

La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

Grille à venir

6 - MONITEUR-EDUCATEUR ET INTERVENANT FAMILIAL

La grille indiciaire territoriale moniteur-éducateur et intervenant familial décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent moniteur-éducateur et intervenant familial selon le grade :

- Moniteur-éducateur et intervenant familial principal
- Moniteur-éducateur et intervenant familial



La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

Grille indiciaire du grade Moniteur-éducateur et intervenant familial principal

Vérfié au 17/10/2020

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	389	356	2 ans	1 668,22 €
2	399	362	2 ans	1 696,34 €
3	415	369	2 ans	1 729,14 €
4	429	379	2 ans	1 776,00 €
5	444	390	2 ans	1 827,55 €
6	458	401	2 ans	1 879,10 €
7	480	416	2 ans	1 949,39 €
8	506	436	3 ans	2 043,11 €
9	528	452	3 ans	2 118,08 €
10	542	461	3 ans	2 160,26 €
11	567	480	3 ans	2 249,29 €
12	599	504	4 ans	2 361,76 €
13	638	534	-	2 502,34 €

Grille indiciaire du grade Moniteur-éducateur et intervenant familial

Vérifié au 17/10/2020

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	372	343	1 an	1 607,31 €
2	379	349	2 ans	1 635,42 €
3	388	355	2 ans	1 663,54 €
4	397	361	2 ans	1 691,66 €
5	415	369	2 ans	1 729,14 €
6	431	381	2 ans	1 785,38 €
7	452	396	2 ans	1 855,67 €
8	478	415	3 ans	1 944,70 €
9	500	431	3 ans	2 019,68 €
10	513	441	4 ans	2 066,54 €
11	538	457	4 ans	2 141,51 €
12	563	477	4 ans	2 235,23 €
13	597	503	-	2 357,07 €

7

7 - ORTHOPHONISTE TERRITORIAL

La grille indiciaire territoriale orthophoniste territorial décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent orthophoniste territorial selon le grade :

- Technicien paramédical de classe supérieure
- Technicien paramédical de classe normale

La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

8

Grille à venir

8 – PSYCHOMOTRICIEN TERRITORIAL

La grille indiciaire territoriale r psychomotricien territorial décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent psychomotricien territorial selon le grade :

- Technicien paramédical de classe supérieure
- Technicien paramédical de classe normale

9

La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

Grille à venir

9 - REEDUCATEUR TERRITORIAL

La grille indiciaire territoriale rééducateur territorial décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent rééducateur territorial selon le grade :

- Rééducateur de classe supérieure
- Rééducateur de classe normale

La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

10

Grille à venir

10 - TECHNICIEN PARAMEDICAL -CADRE EN VOIE D'EXTINCTION -PASSAGE EN CATEGORIE A

La grille indiciaire territoriale technicien paramédical -cadre en voie d'extinction -passage en catégorie a décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent technicien paramédical -cadre en voie d'extinction -passage en catégorie a selon le grade :

11

- Technicien paramédical de classe supérieure
- Technicien paramédical de classe normale

La rémunération brute de l'échelonnement indiciaire exclut les bonifications indiciaires, les primes et les indemnités (supplément familial de traitement, indemnités de résidence, GIPA, ...).

Grille indiciaire du grade Technicien paramédical de classe supérieure

Vérfifié le 17/10/2020

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	518	445	1 an	2 085,28 €
2	542	461	2 ans	2 160,26 €
3	574	485	3 ans	2 272,72 €
4	607	510	3 ans	2 389,87 €
5	638	534	4 ans	2 502,34 €
6	665	555	4 ans	2 600,74 €
7	684	569	4 ans	2 666,35 €
8	707	587	-	2 750,70 €

Grille indiciaire du grade Technicien paramédical de classe normale

Vérfifié le 17/10/2020

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	389	356	2 ans	1 668,22 €
2	418	371	3 ans	1 738,52 €
3	442	389	3 ans	1 822,86 €
4	468	409	4 ans	1 916,58 €
5	498	429	4 ans	2 010,30 €
6	543	462	4 ans	2 164,94 €
7	587	495	4 ans	2 319,58 €
8	638	534	-	2 502,34 €

Malgré tous nos efforts pour mettre à jour ces grilles avec les derniers décrets, une erreur peut toujours s'être glissée. Merci de nous la signaler.

Source : www.emploi-collectivites.fr